

Vous souhaitez participer à un évènement à La Maison des Artisans d'Art à Domont et ce présent règlement a pour objectif d'optimiser notre collaboration dans la mise en place de votre participation.

Article 1 Conditions

La participation est exclusivement réservée à l'artisan d'art inscrit à Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou tout organisme officiel reconnaissant les métiers d'art, et qui propose des produits issus de sa propre fabrication et/ou de sa restauration et/ou de sa conception.

- L'association accueille l'exposant dans sa structure au 64 avenue Jean Jaurès à Domont en
- mettant à sa disposition un espace pour la durée de l'évènement mois (sauf accords particuliers) **article 3.**
- en l'associant à sa communication sur l'évènement (affiche, flyer, invitation, mailing, presse, site internet,...) **article 4**

et ce, **en échange d'une participation forfaitaire de 20 % sur les ventes réalisées au cours de l'évènement chez 3A et de présenter au public son savoir faire par des démonstrations et/ou une mise en place d'ateliers au cours de l'évènement.**

Article 2 Inscription

L'artisan désirant participer doit remettre à l'association les documents suivants :

- La fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée et signée
- Si possible, un texte de présentation qui sera utilisé ou publié dans le cadre de la communication sur l'évènement
- Un extrait de l'inscription à l'INSEE de moins de 3 mois ou une photocopie de sa carte professionnelle en cours de validité
- Une attestation d'assurance professionnelle
- la demande d'autorisation à l'image ci-jointe signée
- un chèque de caution de 250 €, non encaissé et qui sera restitué à la fin de l'évènement sauf si le participant se désiste alors que sa présence a été officialisée (dans l'organisation, la communication ...). Si le désistement résulte d'un cas de force majeure, le participant devra fournir un justificatif qui sera étudié par 3A.

L'association statue sur l'admission de participer sans être tenue de motiver ses décisions. L'accord n'est effectif qu'après acceptation du dossier complet

Article 3 Organisation

- Le dossier de demande de participation doit être remis à chez 3A, 1 mois avant la date de clôture de l'inscription en ligne de l'évènement ou de la date fixée par 3A.
- La présence de l'exposant est demandée durant tout l'évènement.

Article 4 Communication

- L'Association relaie votre communication en informant votre exposition aux diffuseurs locaux et régionaux, sur son site, sur facebook, via son fichier mailing et affichage (zone géographique limitée). **si les éléments demandés lui ont été communiqués dans les délais**
- Le participant s'engage à relayer l'information sur l'évènement** auquel il participe sur ses réseaux de communications (mailing, site, réseaux sociaux...)
- L'utilisation du nom de l'association ou du logo est interdite sans autorisation du président de l'association et **doivent figurer sur chaque support relayant un évènement chez 3A.**

Article 5 Droit à l'Image

L'association remet à chaque exposant une demande d'autorisation à l'image. Chaque exposant reste libre de définir les éléments qu'il souhaite voir publier.

Article 6 Assurances

En complément des assurances professionnelles obligatoires, l'association souscrit dans le cadre de son activité sa propre assurance (copie sur demande). La responsabilité des dirigeants n'est pas engagée, notamment en cas d'insuffisance des valeurs déclarées par le participant, seul responsable de souscrire une assurance complémentaire à sa charge si il l'estime nécessaire.

« Lu et approuvé » par le Signature



FICHE INSCRIPTION HORS MEMBRE
EXPOSITION TEMPORAIRE et/ou PARTICIPATION EVENEMENTIELLE
64 av. Jean Jaurès 95330 Domont

- **DATES** : à partir du jusqu'au
- **INTITULE de l'évènement ou exposition** :
- **Nom** :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- Portable :
- **Nom entreprise** :
- Activité * :

(*) : les métiers d'art retenus par l'Association 3A sont ceux répertoriés dans l'Annuaire des Métiers d'Art de France (www.annuaire.metiersd'art.com)

- N° SIRET :
- Code APE :
- Adresse de l'atelier :
- Site internet / Blog :
- **E-mail** :

- Coordonnées Assureur :
- N°contrat d'assurance professionnelle :

Référence chèque caution :

le
Signature

Je soussigné.....,

1/ accepte d'être photographié(e) et filmé(e) pour tous supports de communication relatifs à l'association 3A ainsi qu'à leurs publications en tenant compte des réserves particulières émises ci-dessous.

2/ accepte que mes créations soient photographiées et filmées pour tous supports de communication relatifs à l'association 3A ainsi qu'à leurs publications en tenant compte des réserves particulières émises ci-dessous.

Publications	Autorisation accordée		Autorisation refusée	
	Image	Créations	Image	Créations
• Articles de presse				
• Documents émis et distribués par l'Association				
• Site de l'Association				
• Page facebook de l'association				
• Autres				

Je renonce à toute indemnité, défraiement ou commission relative à cette exploitation.

Fait à

Le.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)